



# Cadre général

Les engagements communautaires et la mise en œuvre des politiques publiques et sectorielles génèrent des besoins de connaissance relatifs :

- aux aires de distribution et d'occupation et aux surfaces d'occupation réelle et potentielle des habitats d'intérêt communautaire, pour appuyer la gestion des sites N2000 et pour réaliser le rapportage de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (HIC) au titre de la « directive habitats, faune, flore » (DHFF) ;
- à la répartition des habitats remarquables et patrimoniaux, nécessaire à la mise en œuvre de la séquence Éviter-Réduire-Compenser, à la délimitation des zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique (Znieff), à la stratégie de création des aires protégées (Scap), utile en amont des projets d'infrastructures et de politiques d'aménagement et d'urbanisme, ce qui nécessite, en amont, l'élaboration de Listes rouges des végétations, des habitats et des écosystèmes ;
- à l'approche fonctionnelle des écosystèmes pour la mise en œuvre des politiques relatives à la Trame verte et bleue (TVB) et pour l'évaluation des services écosystémiques ;

Les besoins de connaissance portent donc sur différents niveaux d'organisation du paysage végétal (habitats, trames, écosystèmes), prenant en compte leur répartition (réelle et potentielle), et leur évolution dans le temps (passé, présent et futur), c'est-à-dire leur dynamique spatio-temporelle.

Pour fournir cet ensemble d'informations, les méthodes usuelles de cartographie des végétations ou des habitats doivent être adaptées.

En s'appuyant sur les expériences cartographiques produites sur la base du guide méthodologique de cartographie des habitats naturels et des espèces végétales, appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000 (Clair *et al.* 2005), plusieurs principes ont été actés :

- seule une analyse multi-scalaire de la végétation permet d'appréhender les changements d'échelles de perception du tapis végétal nécessaires à l'étude des habitats, des trames ou des écosystèmes ;
- l'approche phytosociologique (Guinochet, 1973 ; Géhu, 1988) est pleinement adaptée à l'analyse multi-scalaire de la végétation tout en permettant des correspondances entre les unités de végétations et les typologies usuelles d'habitats ;

■ la phytosociologie paysagère est retenue car elle permet l'étude des assemblages de groupements végétaux (les complexes de végétation) et de leurs liens dynamiques et écologiques.

L'échelle de restitution cartographique est fixée au 1:25 000. Cette échelle représente un bon compromis entre les besoins de connaissance et la faisabilité technique (analyse d'images, production des fonds cartographiques, compatibilité avec le référentiel à grande échelle (RGE) de l'IGN, typologie des unités de végétation, etc.). Pour permettre différents types de valorisation des connaissances, un des objectifs concerne aussi la construction d'un système d'information, développé dans le cadre du SINP, pour organiser les informations acquises.



**En Bref**, pour répondre aux besoins de connaissance portant sur différents niveaux d'organisation du paysage végétal, la cartographie doit :

- porter sur les **unités de végétations**, notamment celles qui définissent les habitats d'intérêt communautaire (HIC) ;
- prendre en compte la **dynamique des végétations** (végétations potentielles) pour orienter les pratiques de gestion d'espaces et d'aménagement du territoire ;
- initier un système d'information géographique sur les végétations actuelles et potentielles qui s'inscrit dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP) ;
- permettre une **restitution cartographique** au 1:25 000.